

DÉCOUVREZ LES ÉVOLUTIONS DU LABEL CAP'HANDÉO "ENTREPRISE ENGAGÉE AUPRÈS DE SES SALARIÉS AIDANTS" ;

UN PARCOURS PLUS ADAPTÉ AUX TPE PME !

Initié par KLESIA et Handéo et déployé en partenariat avec l'Agirc-Arrco depuis octobre 2019, le label Cap'Handéo "Entreprise engagée auprès de ses salariés aidants" vient d'être mis à jour.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de **dynamiser la mobilisation des entreprises, contribuer aux enjeux sociétaux liés au sujet des salariés aidants, et accentuer la visibilité des actions déployées par les entreprises dans ce domaine**. Une attention particulière a été apportée sur **l'accompagnement des TPE et PME dans cette démarche importante**.

D'ICI 2030, UN SALARIÉ SUR QUATRE SERA AIDANT ! CITOYENS, PROFESSIONNELS, ACTEURS POLITIQUES, ET ACTEURS ÉCONOMIQUES, NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS.

Cette version actualisée du label, a pour objectif de **soutenir les entreprises pour qu'elles jouent un rôle actif dans le soutien et la reconnaissance de leurs salariés aidants**. Le label vise aussi à **renforcer la visibilité des actions menées en faveur de leurs collaborateurs en situation d'aide d'un proche fragilisé**.

LES CHANGEMENTS CLÉS DE CETTE NOUVELLE VERSION DU LABEL :

- **Diagnostic initial avec scoring** : Les entreprises bénéficieront d'un outil de diagnostic initial permettant une identification claire des points forts et des axes de travail possibles en quelques séances de travail.
- **Référentiel pragmatique et accessible** : Simplifié, le référentiel de labellisation s'adapte à toutes les organisations, avec une priorisation des thèmes de travail définie par chaque entreprise;

- **Méthode et outils d'accompagnement renforcés** : Les entreprises pourront optimiser leur candidature grâce à une méthode et de nouveaux outils d'accompagnement;
- **Parcours d'accompagnement sur mesure** : Handéo propose des parcours adaptés aux spécificités des TPE/PME mais également des grandes entreprises et des groupes.

La nouvelle version du label témoigne de la volonté de Handéo de rendre le label accessible à **un éventail plus large d'entreprises en mettant particulièrement l'accent sur les TPE et PME**, afin que tous les salariés puissent articuler au mieux vie d'aidant et vie professionnelle.

Ainsi, Handéo s'engage à déployer un label, pragmatique, et adapté aux besoins spécifiques de chaque entreprise et de leurs salariés aidants.

[**CONSULTER LE RÉFÉRENTIEL**](#)

A PROPOS DE HANDÉO

Depuis sa création en 2007, **Handéo** inscrit son action en référence aux droits humains. Issu de l'Economie Sociale et Solidaire, le Groupe Handéo est dirigé par et au service des personnes en situation de handicap, des personnes en situation de fragilité et en perte d'autonomie. La volonté est de libérer le pouvoir d'agir des personnes fragilisées en leur permettant de vivre pleinement chez elles et dans la cité.

L'association développe une activité de **certifications et de labellisation** fondés sur des référentiels rédigés par des personnes en situation de handicap et des professionnels.

Il s'agit du seul organisme certificateur à proposer des démarches qualités rédigés par les personnes concernées en France.

CONTACT :

Camille Potier, chargée de communication
communication@handeo.fr - 01 43 12 19 29

Plus d'informations sur [**le site d'Handéo**](#)

